

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 octobre 2015 à 20h30. Mesdames Lucie Chappe, Martine Rioux et Monsieur Jacques Barraud étaient excusés. Monsieur Barraud ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal Gibelin, Maire.

TARIFS ASSAINISSEMENT

Le tarif assainissement a été voté à l'unanimité comme suit : le forfait passera de 29 € à 30 € et le prix du m³ passera de 0,42 à 0,47 €.

INDEMNITES NOUVEAU TRESORIER

Le Conseil Municipal a voté une indemnité de conseil qui sera versée pour le nouveau trésorier pour un montant de 150,56 € brut et une indemnité de budget de 10,16 € brut pour les 4 mois de service sur cette année.

DEVIS RESTAURATION PLAN CADASTRAL NAPOLEON

3 devis ont été reçus avec un service identique pour des montants de 6238,00 € HT pour le premier, 4059,00 € HT pour le second et 4250,00 € HT pour le troisième. C'est ce dernier devis qui a été retenu car le prestataire de service est domicilié en Haute-Loire.

BILAN CAMPING

La recette de l'année est de 26 985,60 € taxe de séjour incluse. On constate une baisse de 1513,50 € de ce chiffre par rapport à 2014.

Les dates d'ouverture pour l'an prochain ont été fixées du samedi 9 avril au vendredi 30 septembre 2016.

Un tarif pour le nouveau mobil home 4-6 places a été fixé à 220 € hors saison et 280 € en pleine saison. Le tarif à la journée sera de 40 €.

ACHAT TERRAIN CIMETIERE

Après visite du géomètre, il a été constaté qu'il y a un mur qui n'est pas en très bon état et un talus recouvert de végétation. Pour agrandir le cimetière il faudrait pouvoir nettoyer correctement les abords. De ce fait, la mairie fera une proposition à 1 € le m² pour acheter aussi le talus afin d'aménager correctement les emplacements, ce terrain supplémentaire a une superficie d'environ 100 m².

CLASSEMENT COMMUNE TOURISTIQUE

La commune de Blesle n'a plus le label touristique depuis mars 2015. Le Conseil Municipal a décidé de redemander son classement et autorise le Maire de faire les démarches nécessaires.

DROITS DE PREEMPTION

Les biens cadastrés n° G208 à Blesle et n° F1461 à la Bessière, sont laissés libres à la vente.

QUESTIONS DIVERSES

- Projet de schéma départemental de la coopération intercommunal (SDCI) :

Le dossier de ce projet de schéma de la future intercommunalité a été distribué à chacun des conseillers municipaux afin de préparer la discussion prochaine.

- Panneaux d'agglomération et panneaux de limitation de vitesse :

Le département, après étude, demande aux communes d'apporter certaines modifications sur l'emplacement de certains panneaux trop proches des panneaux d'entrée d'agglomération et sur des panneaux manquants notamment sur l'absence de fin de limitations de vitesses.

- Demande Association des Producteurs :

Le Conseil Municipal accepte que cette association puisse se mettre sur la place St Pierre, les mercredis de 16h00 à 17h30 hors saison marché estival.

- Demande de l'association Santé vous bien :

Cette association souhaiterait disposer de la salle des associations les mercredis après-midi pour leurs activités. Le Conseil Municipal informera l'association de sa réponse positive.

- Demande de l'Association des parents défenseurs du site de Bergoide :

Cette association sollicite le soutien financier de la commune de Blesle pour financer la défense du site de Bergoide qui serait transféré à Brioude. Le Conseil Municipal déplore cette situation mais en rapport de décisions antérieures, ne peut donner suite à cette demande.

- Les pigeons dans Blesle

La prolifération des pigeons notamment à l'église commence à poser problème Il faudrait que les habitants évitent de les nourrir et des solutions vont être cherchées comme l'effarouchage ou la stérilisation par la nourriture...

- Plaques numéros de rue :

Un devis sera demandé pour faire faire des plaques de numéros